

Harcèlement sexuel pendant les stages à Bukavu : expériences des étudiants finalistes de l'Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu

AGANZE MARHEGANE Benjamin*
BULONZA MUGALIHYA Mireille**
MAGGY BYAMUNGU Marguerite***
NABINTU MIRINDI Christelle****

Résumé

L'étude analyse la vulnérabilité des étudiantes et étudiants finalistes des établissements d'enseignement supérieur et universitaire de la ville de Bukavu, notamment de l'Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu, face au risque de harcèlement sexuel en milieu de stage. Le stage représente une occasion unique d'apprentissage, de préparation professionnelle et d'épanouissement personnel et professionnel pour les étudiantes et étudiants finalistes de Licence 3 (LMD) et de Licence 2 (PADEM). Néanmoins, durant leur période de stage au sein des organisations, qu'il s'agisse d'institutions publiques, privées ou d'organisations de la société civile, ces étudiants sont confrontés à divers risques de harcèlement sexuel. Les résultats de cette étude ont révélé que la majorité des cas de harcèlement sexuel ne sont pas dénoncés par les victimes, qui sont souvent de jeunes étudiantes, et ne sont pas non plus documentés par les collègues professionnels, les services étatiques ou les organisations travaillant sur la promotion des droits de l'homme. Ainsi, les différentes formes et conséquences du harcèlement sexuel avant, pendant et après la période de stage représentent-elles une barrière invisible à la formation des stagiaires. Sans réponses urgentes et appropriées, le harcèlement sexuel en milieu de stage continuera d'entraver les

* Enseignant à l'*Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu* et Chercheur au Centre de Recherche et d'Expertise en Genre et Développement. E-mail : benaganze@gmail.com, Téléphone : +243975394908.

** Enseignante à l'*Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu* et Chercheure au Centre de Recherche et d'Expertise en Genre et Développement. E-mail : mireillebulonzamugalihya@gmail.com, Téléphone : +243855181181.

*** Enseignante à l'*Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu* et Chercheure au Centre de Recherche et d'Expertise en Genre et Développement. E-mail : margueritebyamungu98@gmail.com, Téléphone : +24397904170.

**** Enseignante à l'*Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu* et Chercheure au Centre de Recherche et d'Expertise en Genre et Développement. E-mail : christellenabintumirindi@gmail.com, Téléphone : +243975276813.

efforts visant à maintenir une culture de respect et de consentement, qui est essentielle pour établir un environnement sain et propice à l'épanouissement personnel et professionnel des étudiantes et étudiants stagiaires.

Mots clés : *Harcèlement sexuel, Stage, Ampleur, Étudiant, Vulnérabilité.*

Abstract

The study analyzes the vulnerability of final-year students from higher education institutions in the city of Bukavu, specifically from the Bukavu College of Rural Development (ISDR-Bukavu), to the risk of sexual harassment during their internships. The internship represents a unique opportunity for learning, professional preparation, and personal and professional development for final-year students of Bachelor's programs (LMD) and License 2 (PADEM). However, during their internship period within organizations, whether public institutions, private companies, or civil society organizations, these students face various risks of sexual harassment. The results of this study revealed that the majority of cases of sexual harassment are not reported by the victims, who are often young female students, and are not documented by professional colleagues, state services, or organizations working on human rights promotion. Thus, the different forms and consequences of sexual harassment before, during, and after the internship period represent an invisible barrier to the training of interns. Without urgent and appropriate responses, sexual harassment in the internship environment will continue to hinder efforts to maintain a culture of respect and consent, which is crucial for establishing a healthy environment conducive to the personal and professional growth of student interns.

Keywords: *Sexual harassment, Internship, Extent, Student, Vulnerability.*

1. Introduction

Depuis quelques années, la généralisation et le coût du harcèlement sexuel ont suscité une préoccupation grandissante à l'échelle nationale et internationale (OIT, 2012). Cependant, étant considéré comme « un rependu mais sous déclaré », le harcèlement sexuel

est devenu un problème persistant qui touche tous les pays, secteurs et professions mais les victimes hésitent souvent à le dénoncer (OIT, 2022). Cette résistance généralement nourrie par la méconnaissance des éléments constitutifs du harcèlement sexuel, la crainte de représailles, l'absence de mécanismes efficaces de recours ou de dénonciation et la présence de stéréotypes qui font porter le blâme sur la victime plutôt que sur son auteur (OIT, 2022), renforce de plus en plus la présence du harcèlement sexuel en milieu de travail, éducatif et de stage. Contrairement à l'agression sexuelle qui fait référence aux contacts sexuels sans le consentement de la victime (Baril & Laforest, 2019), au viol qui est une situation où l'agresseur pénètre ou tente de pénétrer sa victime (Salmona, 2020) et à la violence sexuelle, une situation où l'agresseur a recours à la violence physique afin de contraindre la victime (Lussier, 2017; Salmona, 2020), le harcèlement sexuel, une infraction prévue et punie par le code pénal (Zenou, 2024), désigne tout comportement (propos, gestes, écrits...) à connotation sexuelle imposé à une personne de manière répétée (AVFT, 2014).

Les études ayant documenté les pratiques liées au harcèlement sexuel en milieu de travail et de stage ont montré que les auteurs de harcèlement sexuel sont très majoritairement les hommes et les victimes sont les femmes (Garceau, 2003). Les jeunes femmes, les femmes ayant une incapacité et les personnes lesbiennes, gaies ou bisexuelles en sont aussi plus souvent victimes (INSPQ, 2024). Le harcèlement sexuel peut se produire à tous les niveaux hiérarchiques, pendant les heures de travail ou lors d'occasions connexes au travail. En milieu de travail, éducatif ou de stage, les femmes étant les plus susceptibles d'être harcelées par des hommes que l'inverse (Daviau & Roller, 2000; Cantin & Proulx, 1995; Gauvin, Marcoccio, & Guérette-breau, 1999), font face à plusieurs conséquences néfastes sur leur bien-être physique et psychologique. Au niveau personnel, entre autres conséquences rapportées par les victimes, des problèmes de santé physique et émotionnelle, des symptômes de stress post-traumatique, de dépression et d'anxiété et de consommation de drogues ou d'alcool. Au plan professionnel, il s'agit de la perte de performance, de productivité ou de satisfaction au travail, une augmentation du stress et des conflits au travail, de l'absentéisme ou une démission (Cantisano, Domínguez, & Depolo, 2008).

Pendant que ces conséquences sont les plus prononcées en milieu de stage en République Démocratique du Congo, très peu d'études scientifiques y analysent l'ampleur et les implications sociales et professionnelles du harcèlement sexuel. Les stagiaires, en particulier les étudiantes et étudiants des établissements d'enseignement supérieur et universitaire sont les principales victimes. Etant nouveaux et intégrant le monde professionnel pour une période bien déterminée et des objectifs précis de formation, dans une très large mesure, sont plus vulnérables au risque de harcèlement sexuel. En effet, le stage professionnel est pour les étudiantes et étudiants, une période de préparation et d'étude pratique. Il les initie à certaines professions au sein des maisons utilisatrices qui peuvent être des institutions publiques ou privées, des organisations de la société civile. Le maintien d'une culture du respect et du consentement y paraît de ce fait très essentiel à la mise en place d'un milieu sain et propice pour leur épanouissement personnel et professionnel (UQAM, 2024).

Compte tenu du manque de littérature sur le harcèlement sexuel en milieu de stage, en particulier pour les étudiantes et étudiants des établissements d'enseignement supérieur et universitaire de la ville de Bukavu, en République Démocratique du Congo, ainsi que de l'urgence des mesures à prendre par les différents acteurs, cette étude, s'appuyant sur la pensée féministe et la stratégie de l'acteur, analyse l'expérience de stage des étudiantes et étudiants finalistes de Licence 3 (LMD) et Licence 2 (PADEM) de l'année académique 2023 - 2024 de l'Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu. Elle examine leur vulnérabilité au risque de harcèlement sexuel avant, pendant et après le stage, en précisant les formes de harcèlement sexuel les plus courantes, les auteurs ainsi que les conséquences durant le processus d'apprentissage.

2. Méthodologie

La méthodologie ayant conduit à la réalisation de cette étude a opté pour une démarche qualitative fractionnée en deux principales phases d'investigation. La première a consisté en la mobilisation et l'exploitation de la littérature existant sur le harcèlement sexuel, en particulier en milieu de travail et de stage. La deuxième étant empirique, a consisté en la collecte des données du terrain. Pour ce faire, en plus des observations, des entretiens semi directifs et discussions en groupe focal ont été réalisées auprès des étudiants finalistes de

l'Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu au terme de leur période de stage pour le compte de l'année académique 2023 - 2024.

En effet, les observations ont consisté en une attention particulière sur le comportement développé par les étudiantes et étudiants finalistes pendant la recherche du lieu de stage et pour leur première ou deuxième expérience en monde professionnel dans une des maisons utilisatrices des communes de la ville de Bukavu. Les entretiens semi-directifs, par contre, ont été réalisés après la période de stage, du 1 au 20 mars 2024 auprès des étudiantes et étudiants finalistes. Ils ont principalement concerné les étudiantes et étudiants de l'ISDR-Bukavu ayant effectué leur stage pendant 1 mois ainsi que les responsables et employés des institutions publiques et privées de la ville de Bukavu les ayant accueilli au sein de leurs institutions. Au total, 47 entretiens ont été réalisés dont 41 avec la première catégorie et 6, en raison de 2 par commune, ont concerné la deuxième catégorie. Deux canevas d'entretien ont été élaborés pour ce faire. Le premier adressé aux étudiantes et étudiants stagiaires reprenait des questions analysant leur expérience individuelle avant, pendant et après stage. Le deuxième, adressé aux professionnels (responsables, employés) des maisons utilisatrices, reprenait des questions sur les mesures de secours, de protection, de dénonciation et de sanction contre le harcèlement sexuel au sein de leurs institutions pendant le stage professionnel ainsi que leur efficacité afin d'offrir aux étudiantes et étudiants stagiaires un lieu de stage leur garantissant un épanouissement personnel et professionnel. Avant les échanges avec ces derniers, les critères qui suivent étaient observés pour participer : être employé ou travailleur au sein de l'institution cible et être intervenu directement ou indirectement dans l'encadrement des stagiaires. Les informations collectées par les observations et entretiens semi-directifs ont été complétées par des discussions en groupe focal. Ces dernières, fondées sur l'interrogation simultanée d'un groupe de 8 étudiantes et étudiants en moyenne, ont été réalisées dans l'objectif de trianguler les sources et récolter les données en faisant émerger diverses opinions grâce aux débats (Claude, 2021). Au total, 3 discussion en groupe focal ont été réalisés à l'ISDR-Bukavu avec les étudiantes et étudiants de l'ISDR-Bukavu ayant effectué leur stage dans la ville de Bukavu. Pour ce faire, le premier groupe de discussion était composé des filles, le deuxième par des garçons et, à proportion

égale, le troisième était composé des filles et des garçons, tous étudiantes et étudiants à l'ISDR-Bukavu. Après la collecte des données, leur analyse a été rendue possible grâce au recours à la théorie ancrée à trois niveaux. Le premier a consisté à un codage initial reprenant les différents codes in vivo, le deuxième a consisté à un codage ciblé permettant de fusionner tout en éliminant les codes et concepts moins intéressants pour l'étude et le troisième, a permis d'aller vers une théorisation afin d'expliquer le phénomène d'harcèlement sexuel en milieu de stage à Bukavu à partir des expériences individuelles des étudiantes et étudiants de l'ISDR-Bukavu.

3. Résultats et discussion

➤ *Vulnérabilité des étudiantes et étudiants au risque du harcèlement sexuel en milieu de stage*

Traduisant la fragilité, la sensibilité et/ou la blessure (Marc-Henry, 2005; Thomas, 2010), la vulnérabilité des étudiantes et étudiants face au risque du harcèlement sexuel en milieu de stage dans la ville de Bukavu peut être différemment appréciée et varie en fonction de la période de stage.

Pendant que le choix du lieu de stage, les exigences et conditions d'entrée, l'acceptation sont entre autres principaux facteurs de vulnérabilité des étudiantes et étudiants face au risque du harcèlement sexuel avant le stage proprement dit, le nouveau contexte d'apprentissage, l'affirmation et les nouvelles connexions en sont d'autres facteurs pendant la période de stage. Après le stage, la cotation finale entre en ligne de compte et, dans une très large mesure, influence la vulnérabilité du nombre important d'étudiantes et étudiants.

➤ *Vulnérabilité des étudiantes et étudiants au risque de harcèlement sexuel avant le stage*

Avant la période de stage, les étudiantes et étudiants de l'Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu éprouvent beaucoup de difficultés du fait qu'ils doivent eux même trouver le lieu de stage. Après cela, ils peuvent bénéficier de l'accompagnement de l'institut, notamment en recevant une lettre de recommandation, afin de faciliter leur

acceptation au sein de l'organisation ou de l'entreprise choisie. Pendant cette période, les étudiantes et étudiants ne disposant pas assez d'informations sur les maisons utilisatrices qui peuvent être des entreprises publiques et privées ou des organisations de la société civile, nombre d'entre eux sont sujets au risque du harcèlement sexuel. Le témoignage suivant illustre le fait « ... je ne savais pas par où commencer parce que j'étais déjà en retard et je voudrais à tout prix passer mon stage dans le temps comme tous les autres. Non, non, je ne connaissais pas toutes les organisations et entreprises de Bukavu et je ne savais pas qu'on allait m'accepter. Aussi, je ne voudrais pas passer mon stage là où je rencontrerai beaucoup trop d'étudiants de peur de ne pas être bien formé. Alors, sur demande de certains camarades, j'avais décidé de manifester l'intérêt dans une organisation locale, ... ».

Dans le même ordre d'idées, « ... parmi les maisons utilisatrices de la ville de Bukavu, j'avais eu du mal à faire le choix vu que c'est moi-même qui devrais l'opérer et associer l'institut après. Cependant, étant de l'option de planification régionale avec une expérience de stage de troisième année de graduat, j'avais décidé d'aller passer mon stage dans une organisation non gouvernementale que j'avais déjà fréquentée dans le département de conception et planification des projets. A l'entrée, je manifestais déjà cet intérêt et, heureusement, ils avaient accepté avant même de commencer le stage, ... ». Avant la période de stage, très peu de cas du harcèlement sexuel sont visibles. Cependant, d'autres pratiques peu avantageuses et en défaveur des étudiantes et étudiants en recherche du lieu de stage prennent de plus en plus d'ampleur dans certaines maisons utilisatrices tenant compte de leurs politiques de fonctionnement en particulier l'exigence de payer de l'argent et des rames de papiers pour être admis. Le témoignage de cette étudiante donne plus de précisions : « ... bien sûr que oui, je ne savais pas qu'on m'allait demander tout ça et ce n'était pas un problème pour moi vu que tous les autres achetaient aussi des rames de papiers pour être admis. D'ailleurs, je l'avais aussi fait mais ce jour-là, le monsieur m'avait demandé mon numéro de téléphone que j'avais gentiment donné. Mais avant qu'on ne commence même le stage, il m'écrivait déjà des choses que je n'appréciais même pas. Et c'est pourquoi, j'avais jugé bon de chercher un autre lieu de stage, ... ». Néanmoins, les idées divergeant, certains étudiantes et étudiants ont précisé qu'avant le stage, ils avaient des facilités dans le choix et la réponse aux exigences

d'entrée : « ... il y a plusieurs organisations à Bukavu et avant même que je n'arrive pas en L3 LMD, je savais déjà là où je passerais mon stage car mon Père biologique y travaille depuis plusieurs années. Je n'avais aucune complication en termes d'exigences ni celles en lien avec le harcèlement sexuel du fait que j'étais beaucoup plus privilégié à l'entrée et les employés me respectaient beaucoup vu que je fréquentais déjà les bureaux de l'organisation, ... ». Alors que certains étudiantes et étudiants faisaient face à de nombreux défis, dont certains renforçaient leur vulnérabilité au risque de harcèlement sexuel, d'autres bénéficiaient de facilités dans le choix et la satisfaction des exigences d'entrée dans certaines organisations ou entreprises.

➤ *Vulnérabilité des étudiantes et étudiants au risque de harcèlement sexuel pendant le stage*

Chaque organisation accueillant des stagiaires, en particulier les entreprises publiques et privées ainsi que les organisations de la société civile basées à Bukavu, dispose de sa propre logique et politique d'encadrement des stagiaires. Pour certaines, le processus de sélection de ces derniers respecte un certain nombre de principes préétablis respectant les droits humains et la cohésion sociale. Pour d'autres, la sélection des stagiaires est faite sur base d'une offre de stage pour les à l'attention des anciens finalistes et ceux en formation. Et pour d'autres encore, après le processus de sélection, elles définissent ensemble avec les étudiantes et étudiants stagiaires un code les régissant pendant toute la période de stage. Selon un des responsables atteint, « ... oui, nous avons défini ensemble quelques principes de base qu'on avait couché dans ce qu'on avait appelé code de conduite au lieu de stage. Ce code reprenant ce que les étudiants peuvent faire et ne peuvent pas faire. Il définissait aussi certaines règles sur la ponctualité, l'accoutrement, le respect mutuel, etc. Ce même code reprenait aussi un calendrier des activités à réaliser par et/ou avec les stagiaires pendant toute leur période de stage. C'est toujours comme ça que nous travaillons. Je leur avais dit de dénoncer tout cas de dérapage auprès de moi, ... ». Cependant, malgré les efforts de certaines institutions allant dans le sens de protéger les employés et les stagiaires, de cas de harcèlement sexuel non dénoncés s'y produisent et, de plus en plus prennent une tournure plutôt considérable. Plusieurs études ont montré que non seulement en milieu éducatif ; primaire, secondaire ou

universitaire mais aussi de travail et de stage, les pratiques du harcèlement sexuel y gagnent de plus en plus en force et en grande partie, les femmes et filles en sont les principales victimes (TCACSM, 2017).

Selon une étude réalisée par la Fédération médicale étudiante du Québec et sa division, leur vulnérabilité est plus renforcée par la peur de représailles et l'impact sur les évaluations de stage, un processus manquant de clarté et d'accessibilité ainsi qu'une zone grise sur ce qui constitue de l'intimidation et du harcèlement (Anne-Lou, Jessica, Nicolas, Lysanne, & Valeria, 2017). En outre, le monde du travail favorise les relations interpersonnelles liées à la sexualité, du fait de la proximité, de la mixité généralisée sur les lieux de travail, et les tentatives de séduction sont très fréquentes, au point que près du tiers des couples se formeraient sur les lieux de travail et de stage (Officiel Prevention, 2012).

En milieu de stage dans la ville de Bukavu, considérant le nouveau contexte d'apprentissage, les nouvelles personnes rencontrées et la première expérience d'initiation au monde professionnel, les étudiantes et étudiants sont de plus en plus vulnérables face au risque d'être victimes des pratiques de harcèlement sexuel. Cette vulnérabilité se traduisait aussi par la peur des étudiantes et étudiants du point de vue affirmation au lieu de stage et de cotation. En effet, selon un responsable d'une organisation de la place interviewé, « ... des échanges avec les étudiantes et étudiants, j'avais implicitement compris que certains au sein de notre organisation, filles et garçons, étaient prêts d'entretenir des relations amicales avec leurs superviseurs directs afin de bénéficier de leur part des avantages en termes d'appréciation et de cotation du travail produit, ... ». Un étudiant précisant que « ... des cas de harcèlement sexuel n'étaient pas présents ni dénoncés s'ils étaient là où j'avais passé mon stage. Cependant, une camarade m'avait dit que le secrétaire le draguait car il avait son numéro de téléphone et ils se parlaient déjà comme des amis et, moi j'avais trouvé ça très normal du fait que le monsieur était célibataire et ma camarade aussi. Je lui avais dit de faire son choix mais que cela ne compromette pas seulement son stage, ... ». De cas pareils étaient très rares tenant compte des témoignages d'autres étudiantes et étudiants.

Néanmoins, pendant le déroulement de stage, nombre d'étudiants ont précisé que les filles étaient plus vulnérables aux pratiques et comportements du harcèlement sexuel étant les plus sollicitées chaque fois et, pour nombreuses, attirant l'attention des superviseurs (hommes). Les témoignages suivants de 2 étudiants en précisent les faits : « ... c'était un lundi, je me rappelle bien, notre superviseur avait promis de nous amener au restaurant à la pause de 12 heures. On était à 7 dont 4 garçons et 3 filles, tous mobilisés. Mais quand l'heure était arrivée, il était parti seulement avec 3 filles disant qu'il n'avait pas assez d'argent. Il avait dit que les filles sont fragiles et ne supportent pas la faim. Mais après une semaine, j'avais appris d'une de ces trois filles que le superviseur sollicitait d'entrer en couple avec elle : c'est du harcèlement sexuel, ... ».

Dans le même sens, « ... il ne faisait des blagues qu'avec elle-même pendant les explications. Il lui adressait presque toutes les questions même quand elle ne connaissait pas la réponse. Tout le monde voyait déjà que notre encadreur avait une attention vers elle et, je n'avais pas apprécié ce genre de comportement de la part de l'encadreur, ... ». Faute de la dénonciation, plusieurs comportements du harcèlement sexuel seraient documentés dans les maisons utilisatrices de la ville de Bukavu. En conséquence, cette absence ou faiblesse dans la dénonciation des comportements du harcèlement sexuel renforce la vulnérabilité des étudiantes et étudiants de l'Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu pendant la période de stage.

➤ *Vulnérabilité des étudiantes et étudiants au risque de harcèlement sexuel après le stage*

Non seulement avant, pendant mais aussi après le stage, certains étudiantes et étudiants demeurent dans une situation de vulnérabilité face aux comportements du harcèlement sexuel de la part de leurs encadreurs de stage et employés de leurs maisons utilisatrices ou même de leurs camarades étudiants. En effet, il se remarque qu'après le stage, certains employés des maisons utilisatrices restent en contact avec les étudiantes et étudiants. Certains abusant de cette relation, ils peuvent toujours afficher des comportements du harcèlement sexuel en défaveur des étudiantes et étudiants ou le contraire. Les témoignages suivants en donnent plus de précisions : « ... on parlait bien depuis longtemps car il avait pris mon numéro

pendant le stage. Il m'avait invité seulement deux fois, des weekends, pendant la période de stage. Mais, parce que je n'avais pas accepté ses propositions, il avait dit qu'il va me montrer aussi de quoi il est capable. Alors, je craignais pour mes cotes de stage et ma réputation aussi,... ». Cependant, chez les garçons, le cas de vulnérabilité était lié à plusieurs autres facteurs en dehors du harcèlement sexuel : « ...un ami qui effectuait son stage dans une organisation non gouvernementale était tombé amoureux de la secrétaire financière de cette organisation. Il a eu le courage de lui avouer ses sentiments, mais la jeune femme a refusé car elle était fiancée à quelqu'un d'autre. Après le stage, l'ami a continué à insister, mais la jeune femme a rejeté ses avances et lui a reproché un manque de respect. Elle a menacé de signaler la situation aux responsables pour qu'ils le sanctionnent,... ».

➤ *Formes et acteurs du harcèlement sexuel récurrents en milieu de stage à Bukavu*

Plusieurs formes de comportements et pratiques du harcèlement sexuel à l'égard des étudiantes et étudiants sont présentes dans certaines maisons utilisatrices de la ville de Bukavu. Les principales formes peuvent être groupées en trois catégories. La première est liée aux communications verbales et non verbales entre les étudiantes - étudiants et les employés des maisons utilisatrices. Dans cette forme de harcèlement sexuel se trouvent entre autres pratiques, les blagues ou commentaires à caractère sexuel, des attentions sexuelles non désirées, des discussions inappropriées à la vie sexuelle.

La deuxième forme est liée aux attouchements non désirés et reprend les pratiques telles que des rapprochements trop intimes, des demandes répétées de rendez-vous ou des rapports sexuels, des avances non sollicitées de cotes pour des faveurs sexuelles, des exhibitions de parties du corps de façon inappropriée. La troisième forme liée au matériel sexuellement explicite reprend les pratiques telles que l'envoi des messages, des photos ou du contenu à caractère sexuel. Tenant compte des témoignages issus des entretiens réalisés, quoique non dénoncées, dans une très large mesure, ces pratiques sont présentes dans les différentes institutions accueillant les étudiantes et étudiants dans le cadre de leur stage à Bukavu. Ceci peut être soutenu par les témoignages qui suivent : « ... je pense que le harcèlement sexuel en milieu de stage ne se passe pas seulement entre étudiantes – étudiants et les employés de la maison utilisatrice. Je connais un cas d'un étudiant de notre promotion qui avait harcelé

sexuellement une étudiante d'une autre université de la place par des messages peu respectueux qu'il lui envoyait régulièrement. Et même d'un agent de notre institution de stage qui a déjà demandé plusieurs fois un rendez-vous sans suite favorable avec une camarade,... ». Dans le même sens d'idées, « ... les pratiques de harcèlement sexuel que j'ai observés au sein de notre institution de stage à l'égard des étudiantes surtout sont les demandes répétitives de numéros de téléphone et de rendez-vous. Aussi, des sollicitations régulières à caractère sexuel considérant ce que j'avais lu, pendant une séance de capture photo, dans le téléphone d'un camarade qui avait déjà envoyé plus de 10 messages à une autre camarade effectuant son stage dans la même institution,... ». Néanmoins, nombre de maisons utilisatrices, mettant en place des mesures barrières au harcèlement sexuel, parvenaient déjà à prévenir et encadrer la survenue de telle ou telle autre pratique : « ... je ne sais pas, je pense que ces genres de choses ne peuvent pas se produire dans notre entreprise. Nous travaillons avec des jeunes, peut être entre eux, mais je ne crois pas. Nous avons des codes de conduite que tout le monde observe et applique à la lettre pour faire respecter la dignité humaine et permettre un apprentissage responsable aux stagiaires pendant une période bien déterminée,... ».

Selon la table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal, toute personne exerçant un emploi est susceptible, à un moment ou à un autre de sa carrière, de se voir confrontée à une situation de harcèlement sexuel au travail. Il n'existe pas de portrait type de victime. Le harcèlement sexuel peut survenir dans tous les milieux de travail, dans les grandes comme les petites entreprises, que l'on soit une femme, un homme, une cadre, un subalterne, un employé saisonnier ou une stagiaire (TCACSM, 2017). En effet, maints acteurs sont soit directement, soit indirectement impliqués dans le harcèlement sexuel en milieu de stage dans la ville de Bukavu. Les acteurs directs étant les employés des maisons utilisatrices, en particulier les hommes et les camarades étudiants. Les acteurs impliqués de façon indirecte étant les autres personnes, de passage à la maison utilisatrice, se livrent à ces pratiques. Ces derniers nouent des relations d'amitié avec les employés et passent à travers eux pour accéder aux informations sur les stagiaires : « tout dépend de l'institution dans laquelle on réalise son stage. Pendant que dans certaines institutions, même les responsables,

en particulier les chefs de bureaux et différents directeurs, chefs de bureaux, responsables de tel ou tel autre département,... dans d'autres, ces genres de choses n'existent pas et si cela existait ne se ferait pas au sein de l'institution,... ».

➤ *Conséquences de harcèlement sexuel*

Les pratiques du harcèlement sexuelle ont induit maintes conséquences physiques, mentales et dans le processus d'apprentissage des étudiantes et étudiants de l'Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu. Pour ceux qui étaient et/ou continuent d'être victimes de ces pratiques, certains avaient eu des difficultés d'adaptation au sein du lieu de stage, développé des traumatismes et stress et, d'autres s'absentaient et avaient réduit leur productivité et implication. La littérature existante montre que non seulement le harcèlement sexuel en milieu éducatif mais aussi de travail et de stage est à la base de nombreuses conséquences sur la personne elle-même et sur l'institution à laquelle elle est attachée (Cynthia, 2020).

Pendant que ces conséquences affectent la personne victime elle-même, elles peuvent aussi affecter les acteurs, les témoins et même l'organisation. Du point de vue victime, entre autres conséquences sont des répercussions sur leur état de santé se traduisant par les risques de dépression, détresse psychologique, syndrome de stress post-traumatique, troubles du sommeil ou fatigue chronique, l'irritabilité, l'anxiété, la baisse d'estime de soi, des céphalées et des nausées (BIT, 2016). Du point de vue auteur : le risque d'être sanctionné par la loi ou de perdre son emploi. Du point de vue témoin : les conflits entre collègues, l'aggravation des stress, etc. Du point de vue organisation : des sanctions juridiques, des coûts supplémentaires à supporter, etc. (Cynthia, 2020).

Ces conséquences se posent dans presque tous les milieux de stage et dans plusieurs disciplines du fait qu'elles touchent directement le physique et le mental de la victime du harcèlement sexuel. En domaine médical (Anne-Lou, Jessica, Nicolas, Lysanne, & Valeria, 2017). Les témoignages ci-dessous développent parfaitement la situation : « ... jusque-là je n'ai jamais compris pour quoi ce monsieur me déteste comme ça. C'est injuste. Même quand je lui avais demandé sur nos cotes après le stage, cela avait encore créé des complications.

Où est le mal quand on refuse de sortir avec quelqu'un qu'on n'aime pas ? encore qu'il est marié et a des enfants. Ce qu'il m'avait dit m'avait choqué et fait souffrir pendant plusieurs jours. D'ailleurs je regrette pourquoi j'avais passé mon stage là-bas pendant que j'avais la possibilité de le faire ailleurs ». Dans un même sens, « ... au sein de notre lieu de stage, je connais une fille qui avait subi des chocs et des traumatismes quand elle avait appris qu'elle serait mal coté parce qu'elle refusait de décrocher aux appels du chef et répondre à ses messages textes qu'elle jugeait très mal. Le chef l'avait appelé au bureau mais de son retour de là, elle avait changé d'humeur, elle n'était plus appliquée et n'arrivait presque plus au lieu de stage, ... ».

Pendant que le harcèlement sexuel constituait pour certaines étudiantes un risque compromettant leur apprentissage, il constituait pour d'autres une opportunité. Ces dernières avaient plutôt tiré profit des avances et des dragues de certains de leurs camarades et membres du personnel de l'institution de stage : « ... je n'avais pas de choix. Je ne l'avais pas invité. C'est lui-même qui était venu. Depuis le début de stage, il m'avait proposé l'amour, j'avais refusé. Il avait vraiment beaucoup insisté, pendant même toute la période de stage et je refusais toujours mais, pour bénéficier de ces avantages car il avait beaucoup d'argent et c'était lui notre superviseur direct, j'avais seulement gardé contact avec lui afin de bénéficier de son bon cœur même si je n'avais pas d'intention d'être avec lui, ... ».

Conclusion

Partant de l'expérience des étudiantes et étudiants de L2 (PADEM) et L3 (LMD), année académique 2023 - 2024 de l'Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu, l'étude a évalué le harcèlement sexuel en milieu de stage dans la ville de Bukavu. Elle a montré qu'actuellement, ses pratiques et comportements en lien avec le harcèlement sexuel, quoique non dénoncés, y prennent de plus en plus de l'ampleur en milieu de stage. Les étudiantes étant les plus vulnérables face au risque d'être victimes du harcèlement sexuel en milieu de stage, sont affectées de diverses manières par ses conséquences, en particulier au niveau physique, mental et dans leur processus d'apprentissage. De ce fait, l'étude recommande aux différentes parties prenantes dont les responsables des maisons utilisatrices

et des établissements d'enseignement supérieur et universitaire de la ville de Bukavu et du reste des villes de la République Démocratique du Congo de mettre en place des mécanismes institutionnels encourageant la dénonciation, garantissant la protection de la victime et sanctionnant l'auteur de harcèlement sexuel afin de permettre aux étudiantes et étudiants de réaliser leur stage dans un milieu sain et propice à l'épanouissement personnel et professionnel. En s'appuyant sur des choix éclairés des maisons utilisatrices et sur des collaborations clairement établies, les établissements d'enseignement supérieur et universitaire peuvent affecter les étudiants en tenant compte de leurs filières de formation. Ils peuvent également intensifier les séances de supervision des étudiantes et étudiants pendant et après la période de stage, afin de documenter, anticiper et corriger tout cas de dérive, notamment en ce qui concerne le harcèlement sexuel.

Bibliographie

- Anne-Lou, M.-G., Jessica, R.-L., Nicolas, F., Lysanne, S.-D., & Valeria, A. (2017). *Mémoire présenté par la Fédération Médicale*. Montreal: Fédération médicale étudiante du Québec et sa division, IFMSA-Québec.
- AVFT. (2014). *Le harcèlement sexuel : Guide pratique pour s'informer et se défendre dans l'enseignement supérieur et la recherche*. Paris: Association Européenne Contre les Violences faites aux Femmes au Travail. ISBN : 978-2-9547153.
- Baril, K., & Laforest, J. (2019). *Les agressions sexuelles*. Québec: Institut national de santé publique du Québec.
- BIT. (2016). *Réunion d'experts sur la violence contre les femmes et les hommes dans le monde du travail (no MEVWM/2016)*. Genève:: Organisation internationale du travail.
- Cantin, S., & Proulx, C. (1995). *À l'Université comme ailleurs. Rapport du sondage sur le harcèlement sexuel mené à l'Université de Montréal*. Montréal: Bureau d'intervention en matière de harcèlement sexuel.
- Cantisano, T., Domínguez, M., & Depolo, M. (2008). Perceived sexual harassment at work: meta-analysis and structural model of antecedents and consequences. *The Spanish Journal of Psychology*, Volume 11, 1(207-218).

- Claude, G. (2021). *Le focus group : caractéristiques, utilisation et exemples*. Amsterdam: Scribbr. Disponible en ligne sur <https://www.scribbr.fr/methodologie/focus-group>.
- Cynthia, B. F. (2020). *Les conséquences du harcèlement psychologique pour les différents acteurs en milieu de travail*. Montréal: Pratiques RH.
- Daviau, A., & Roller, D. (2000). *Sommaire et rapport du sondage auprès des membres du personnel*. Ottawa: Bureau d'intervention en matière de harcèlement sexuel - Université d'Ottawa.
- Garceau, M.-L. (2003). Quand le harcèlement se mêle au travail ou aux études.... *Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, Volume 9, 2(58–86).
- Gauvin, M., Marcoccio, K., & Guérette-breau, A. (1999). *Le harcèlement sexiste, le harcèlement sexuel et l'agression sexuelle à l'Université de Moncton: Rapport du sondage mené auprès des étudiantes et des employées au Centre universitaire de Moncton*. Moncton: Groupe de recherche et d'intervention sur le harcèlement sexuel et sexiste en milieu d'enseignement francophone.
- Giezendanner, F. D. (2012). *Taille d'un échantillon aléatoire et Marge d'erreur*. Genève: CMS-SPIP.
- Hélène, T. (2010). *Les vulnérables*. Éditions du Croquant.
- INSPQ. (2024). *Le harcèlement sexuel dans le cadre du travail*. Québec: Institut National de Santé Publique du Québec.
- ISDR-Bukavu. (2024). *Rapports de supervision de stage des étudiants de L3 (LMD) et L2 (PADEM) de l'Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu 2023 - 2024*. Bukavu: Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu.
- Lussier, P. (2017). Les théories qui expliquent l'agression sexuelle de femmes. Dans *Traité de l'agression sexuelle. PSY-Émotion, intervention, santé : Mardaga*, 13-32.
- Marc-Henry, S. (2005). Vulnérabilité et enfance en danger. Quel rapport ? Quels apports ? *In Laurent*.
- Officiel Prevention. (2012). *La prévention du harcèlement sexuel au travail*. Valence: Article en ligne sur <https://www.officiel-prevention.com/dossier/protections-collectives-organisation-ergonomie/psychologie-du-travail/la-prevention-du-harcelement-sexuel-au-travail>.

OIT. (2012). *Harcèlement sexuel au travail*. Genève: Organisation Internationale du Travail.

OIT. (2022). *Le harcèlement sexuel*. Genève: Organisation Internationale du Travail.

Salmona, M. (2020). Viols et agressions sexuelles. *Dunod*, 3(79-101).

TCACSM. (2017). *Victimes, harceleurs et conséquences*. Montréal: Table de Concertation sur les Agressions à Caractère Sexuelle de Montréal.

Thomas, H. (2010). *Les vulnérables*. Éditions du Croquant.

UQAM. (2024). *Harcèlement en milieu de stage*. Montréal: Université du Québec à Montréal. Disponible en ligne sur <https://education.uqam.ca/prevention-harcelement-stage/prevention-harcelement-stage-qr>.

Zenou, J. (2024). *Le harcèlement sexuel en milieu du travail, qu'est-ce que c'est ?* Paris: Disponible sur <https://www.cabinet-zenou.fr/actualites/droits-du-salarie/harcelement-sexuel-au-travail.html>.

